santé
famille
retraite
services

Mention d'information

Entretiens motivationnels par téléphone portant sur le dépistage organisé du cancer du sein

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « **EMT dépistage du cancer du sein** » dont la finalité est la réalisation d'une campagne téléphonique de prévention permettant de sensibiliser au dépistage du cancer du sein les femmes âgées de 52 à 65 ans éligibles qui n'ont pas réalisé de mammographie dans les 2 dernières années et qui ont été invitées au moins 1 fois par la MSA et présentant l'un des critères de fragilité suivant : bénéficiaire du RSA, du minimum vieillesse, de la CSS, d'une pension d'invalidité, de l'AAH, n'ayant pas bénéficié d'une consultation de médecine générale dans les 12 derniers mois, sans médecin traitant, sans complémentaire santé.

Les informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification
- Le NIR pour la seule constitution du fichier
- Informations d'ordre économique et financier
- Données de santé pour la seule constitution du fichier et ne sont pas adressées aux prestataires.

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 2 ans à compter de la constitution du fichier.

L'accès aux données du fichier constitué est réservé aux :

- Agents du département de la Prévention et de l'Education Sanitaire et Sociale et du département Statistiques de la CCMSA qui contribuent au dispositif ainsi que les agents d'IMSA.
- Sous-traitants : ISO, ILHUP, Norsys.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Le traitement effectué étant basé sur l'exercice d'une mission d'intérêt publique, le droit d'opposition peut s'appliquer.

Vos droits peuvent s'exercer sur demande écrite adressée au Directeur de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07